

# “ L'accord de Paris doit créer un mécanisme qui permette de renforcer régulièrement les engagements pris ”

Alix Mazounie, responsable des politiques internationales du Réseau Action Climat France (RAC France), détaille pour Actu-environnement les attentes des ONG relatives à l'accord sur le climat qui doit être signé à Paris en décembre prochain.

[http://www.actu-environnement.com/ae/news/alix-mazounie-rac-accord-paris-cop21-renforcer-engagements-pris-25488.php4#xtor=AL-33?utm\\_source=twitterfeed&utm\\_medium=facebook](http://www.actu-environnement.com/ae/news/alix-mazounie-rac-accord-paris-cop21-renforcer-engagements-pris-25488.php4#xtor=AL-33?utm_source=twitterfeed&utm_medium=facebook)

## Actu-environnement : Quel serait l'accord idéal pour le Réseau Action Climat ?

**Alix Mazounie :** Dans l'idéal, l'accord de Paris serait le moment fondateur d'une transition énergétique mondiale, c'est-à-dire le moment où les Etats acteraient la fin programmée des énergies fossiles et l'arrivée progressive des renouvelables. Il permettrait aussi d'assurer la [solidarité avec les pays les plus pauvres](#).

Cet idéal est très éloigné de la réalité des négociations. Aujourd'hui, il est particulièrement inquiétant qu'on ne puisse pas négocier la fin des énergies fossiles au niveau mondial, à l'horizon 2050, par exemple. Pourtant, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) et l'[Agence internationale de l'énergie](#) (AIE) disent tous deux qu'il faut laisser les deux tiers des énergies fossiles dans le sol pour avoir une chance de maintenir la hausse de la température globale en deçà de 2°C.

En réalité, le terme "énergie fossile" n'a jamais été abordé frontalement dans les négociations, ce qui explique les difficultés rencontrées depuis 20 ans. Depuis deux ans, on commence à en parler dans les couloirs et dans la presse, mais le terme n'apparaît quasiment pas dans le texte officiel de négociation. Ce constat vaut aussi pour les énergies renouvelables qui sont rarement explicitement nommées, les négociateurs souhaitant absolument un texte neutre technologiquement pour ne pas perturber les différents intérêts économiques. Une telle attitude ne fait que favoriser les fausses solutions que sont le nucléaire ou les OGM.

## AE : Faute d'obtenir l'accord idéal, quelles sont les principales lignes rouges que vous fixez ?

**AM :** Aujourd'hui, les [engagements nationaux des Etats](#) (INDC) ne sont clairement pas à la hauteur des enjeux et il y a très peu de chances qu'ils soient relevés d'ici la COP 21. L'accord de Paris doit donc créer un mécanisme, c'est-à-dire une procédure contraignante, qui permette de renforcer régulièrement les engagements pris. Les INDC présentés jusqu'à maintenant doivent être impérativement considérés comme des engagements plancher. L'accord de Paris doit donc rendre obligatoire un renforcement, tous les cinq ans, des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). Pour l'instant, les Etats sont d'accord pour se revoir à intervalle régulier, mais pas pour relever les objectifs à cette occasion.

Notre deuxième ligne rouge est l'adoption d'un objectif de long terme qui donne une orientation claire aux acteurs économiques. Aujourd'hui, le monde réel et les négociations climatiques sont déconnectés. Si l'accord de Paris dit "en 2050, on sera dans un monde 100% renouvelables", les [investisseurs et les entreprises](#) peuvent s'y préparer. C'est aussi un signal fort concernant le sérieux des négociations.

La troisième ligne rouge concerne l'action entre aujourd'hui et l'entrée en vigueur de l'accord de Paris en 2020. On a un fossé à combler (des émissions excédentaires d'environ 13 milliards de tonnes de CO<sub>2</sub> sur la période) pour rester sur une trajectoire compatible avec l'objectif des 2°C. Or le protocole ne suffit pas car il ne couvre que 11% des émissions mondiales. De plus, le Giec est tout à fait clair : les réductions des émissions qui seront réalisées dans les cinq prochaines années sont essentielles et déterminantes pour la suite. Or, actuellement on n'a rien au plan international et tout dépend des rapports de force locaux. Le cas

de la France est exemplaire : malgré l'accueil de la COP, il faut batailler sans relâche pour obtenir de maigres avancées. Dans les négociations, la stratégie de la présidence française repose sur l'"[Agenda des solutions](#)", censé montrer l'engagement des entreprises. Mais cet engagement n'est que déclaratif et sans contrainte.

#### **AE : Quelle forme d'accord contraignant privilégiez-vous ?**

**AM :** C'est très important pour nous mais c'est aussi très délicat. L'exemple du [retrait du Canada du protocole de Kyoto](#) est instructif. Ils n'ont supporté aucun inconvénient, il n'y a pas eu de sanction même diplomatique. Un accord contraignant sans sanction n'a pas de poids réel. Par ailleurs, les [Américains](#) comme les [Chinois](#) disent clairement que plus l'accord sera contraignant moins ils seront prêts à y mettre des engagements forts.

Plutôt que de rendre contraignant les engagements de réduction, on se concentre surtout sur l'adoption de mécanismes obligatoires au cœur de l'accord. Le RAC souhaite que les Etats reviennent à la table pour améliorer ce qui a été acté à Paris, à l'image du mécanisme de révision des objectifs que j'évoquais. De même, la mise en place d'[engagements financiers réguliers](#) doit être au cœur de l'accord. Nous voulons surtout que l'accord oblige les pays à renégocier régulièrement pour améliorer progressivement les différents engagements.

#### **AE : Quelles sont vos attentes concernant l'aide financière aux pays du Sud ?**

**AM :** Il n'y aura probablement pas d'accord à Paris sans financement et il est temps de mettre un terme aux ambiguïtés. On attend donc que le flou soit levé autour de l'engagement pris à Copenhague de financer à hauteur de [100 milliards de dollars](#) l'aide internationale. Cette somme doit impérativement être disponible en 2020.

A Paris, il faut donc qu'on sache exactement combien est d'ores et déjà disponible, quelles sont les autres sources mobilisables d'ici 2020 et quelle est (et quelle sera) la part de financement public. Comme pour la plupart des sujets discutés en amont de la COP 21, [les Etats-Unis et le Japon](#) mettent en avant le rôle du secteur privé. Nous voulons que la quasi-totalité de cette aide soit financée sur fonds publics car c'est le seul financement dont est redevable un Etat. Nous voulons aussi que la moitié au moins aille au [financement de l'adaptation](#).

Enfin, l'accord de Copenhague prévoyait 100 milliards de dollars "by 2020". Les pays riches considèrent qu'il suffit de financer 100 milliards de soutien aux pays du Sud "en 2020", pour respecter l'accord. Les pays bénéficiaires estiment que l'engagement porte sur un financement récurrent "à partir de 2020". Si l'accord de Paris doit être le [cadre juridique](#) des négociations climatiques sur plusieurs décennies, nous voulons absolument qu'il prévoie une renégociation régulière de l'aide financière publique en fonction des besoins. Et dans ce cas, les 100 milliards de 2020 doivent être considérés comme un plancher, un point de départ.



Propos recueillis par [Philippe Collet](#), journaliste

[Rédacteur spécialisé](#) © Tous droits réservés Actu-Environnement *Reproduction interdite sauf [accord de l'Éditeur](#) ou [établissement d'un lien préformaté](#) [25488] / [utilisation du flux d'actualité](#).*